

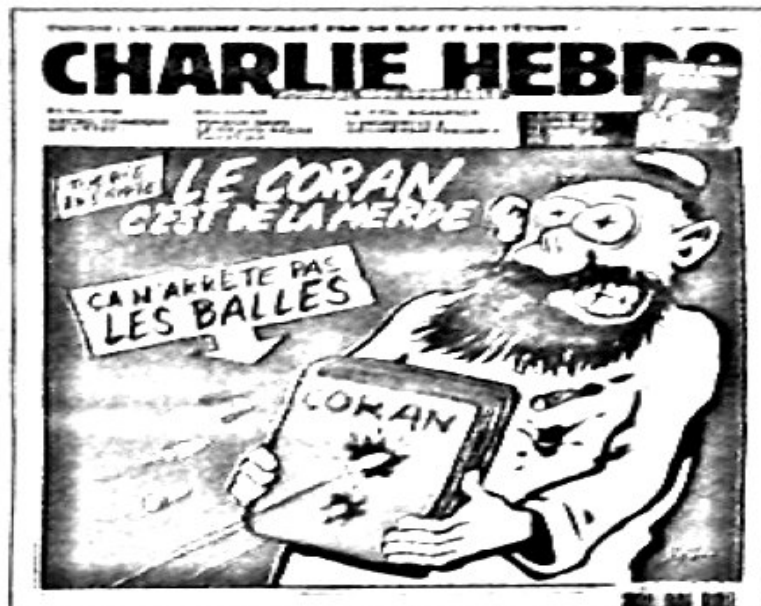
KARIM ACHOUI CONTRE « CHARLIE HEBDO »

On est prévenus : la centaine d'avocats et de juristes qui composent la toute récente Ligue de défense judiciaire des musulmans (LDJM) s'apprête à porter plainte contre *Charlie Hebdo*, qui a osé publier en une un dessin illustrant les violences de l'armée égyptienne contre les Frères musulmans. Un dessin « islamophobe » donc, puisqu'il est titré « *Le Coran c'est de la merde* ». Ils se sont mis à cent pour déchiffrer le titre d'un dessin satirique. Que le titre. Deux cents yeux pour ne lire qu'un quart d'un dessin. Belle performance.

La petite troupe est menée par l'avocat Karim Achoui. Un avocat radié du barreau en 2012 et très régulièrement désigné comme « *l'avocat du milieu* » par une presse bourgeoise qui oublie que même la pègre a le droit d'être défendue. Passons sur le curriculum vitae d'ex-maître Achoui, on aura l'occasion d'y revenir plus tard.

Karim Achoui a fondé la LDJM pour lutter contre l'islamophobie. Mais il poursuivra *Charlie Hebdo* pour incitation à la haine raciale. Son but est le même que celui des associations musulmanes qui avaient attaqué notre journal suite aux publications des caricatures danoises de Mahomet en 2006 : assimiler la critique des religions à du racisme et pénaliser le blasphème. Utiliser l'image du Coran pour à la fois se foutre de la gueule des Frères musulmans qui voulaient faire de la religion une arme politique et dénoncer les violences de l'armée égyptienne, c'est donc insulter le milliard et quelques de musulmans en raison de leur « race »... Parce que nous nous étions moqués de la Vierge, l'extrême droite catholique nous a bien attaqués pour « racisme anti-français » ! Karim Achoui prend modèle sur ces glorieux défenseurs des droits de l'homme.

Quitte à lutter contre la haine raciale, pourquoi Karim Achoui ne met-il pas ses talents de radié du barreau au service du MRAP, de SOS Racisme, de la Licra ou de toute autre association qui lutte contre les discriminations ? Parce que la lutte contre le racisme n'est plus à la mode. Non pas que le racisme a été éradiqué de France, loin de là, mais parce que l'islamophobie est plus porteuse médiatique. À tel point qu'on a l'impression que les étrangers ou les citoyens d'origine étrangère ne sont plus agressés en France que parce qu'ils sont musulmans... Les victimes de racisme qui sont d'origine indienne, asiatique, rom, noire africaine, antillaise, etc., auront bientôt intérêt à se trouver une religion si elles veulent être défendues. L'extrême droite musulmane (trop souvent appelée sala-



La lutte contre le racisme prise en otage par les inventeurs de l'islamophobie

fiste), qui essaie d'imposer aux autorités judiciaires et politiques la notion d'islamophobie, n'a pas d'autre but que de pousser les victimes de racisme à s'affirmer musulmanes. D'ailleurs, Karim Achoui décrit son action dans *Marianne* comme étant « un combat communautaire pour des libertés individuelles ». Et puis sur iTélé, où il faisait de la retape pour son association, le radié du barreau estimait la population musulmane en France à 8 ou à 10 millions de personnes, soit « la population de la Tunisie ». Ce chiffre délirant fait de chaque immigré ou enfant d'immigrés d'origine musulmane un musulman de fait. Un peu comme si chaque enfant de catholiques ou de juifs était obligatoirement un catholique ou un juif. Karim Achoui reprend à son compte le discours de l'extrême droite française, qui aimerait voir en chaque immigré basané un musulman. Les musulmans, il semble lui aussi les identifier au faciès. Si c'est le cas et fort de ce talent, Achoui peut peut-être entamer une carrière de flic.

Pour ceux que les chiffres obsèdent, rappelons qu'en 2010, selon une enquête de l'Ined (Institut national d'études démographiques) et de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), 2,1 millions de personnes se déclaraient musulmanes en France, tandis que 11,5 millions se disaient catholiques et 125 000, juives... Oui, ce sont des chiffres qui font mal aux communautaristes de tout poil.

Nous attendons donc la plainte de la LDJM, une plainte infamante si elle n'était pas surtout ridicule puisqu'elle nous range, nous, qui sommes pour la régularisation des sans-papiers et le vote des immigrés, dans le camp de ceux que nous combattons le plus radicalement : les racistes et les fascistes.

Karim Achoui et tous ceux pour qui l'islamophobie représente le bon filon pour exister médiatiquement ne peuvent pas sortir totalement perdants d'un procès comme ils nous en promettent un. Si la justice leur donne raison, c'est effectivement une victoire pour le communautarisme religieux et l'extrême droite musulmane, catholique, juive et autre, puisqu'un délit de blasphème empêchera tout commentaire critique ou humoristique de textes et de rituels qui ne seront plus sacrés uniquement pour ceux qui y croient et qui les pratiquent, mais également pour ceux qui ne croient pas. Si la justice leur donne tort, ils pourront fédérer autour d'eux l'extrême droite musulmane et les paranoïaques qu'elle manipule, qui crieront d'une seule voix au complot anti-islam. À bientôt, donc, Karim Achoui. ■